



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

engrais

Question écrite n° 63127

Texte de la question

M. René Mangin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le problème des produits d'origine animale incorporés dans la fabrication des engrais. Il apparaît à la lecture du rapport de l'agence française de sécurité sanitaire des aliments que les déchets animaux de mammifères ne sont pas soumis à une obligation de traitement d'inactivation thermique à l'égard du prion. Il souhaite connaître les mesures prises de manière à pallier cette lacune.

Données clés

Auteur : [M. René Mangin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63127

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3751